

Ensemble nous marchons

pour mettre fin à la maladie de Crohn et à la colite.

Grand tirage final de la Marche Gutsy 2022 pour Crohn et Colite Canada

RÈGLES RÉGISSANT LA PROMOTION

La promotion du Grand tirage final de la Marche Gutsy 2022 pour Crohn et Colite Canada (la « Promotion ») est commanditée par Crohn et Colite Canada (le « Commanditaire »). Pour participer, les participants doivent s'inscrire à la Marche Gutsy 2022 et recueillir au moins 50 \$ entre le 23 juin 2022 et le 11 juillet 2022. Nul là où la loi l'interdit.

1. PÉRIODE PROMOTIONNELLE

La période promotionnelle du Grand tirage final commence le 23 juin 2022 à minuit une (heure du Pacifique) et se termine le 11 juillet 2022 à 23 h 59 (heure du Pacifique).

2. ADMISSIBILITÉ

- a) Les participants doivent être des résidents légaux du Canada. Les personnes suivantes ne sont pas admissibles à participer à la promotion : le personnel et les membres du conseil d'administration de Crohn et Colite Canada.
- b) Les personnes n'ayant pas atteint l'âge de la majorité dans leur province ou territoire, selon le cas, de résidence à la date d'inscription sont admissibles à participer à la promotion et à gagner un prix, à condition que le parent ou le tuteur légal de ladite personne accepte ledit prix et les modalités des présentes pour cette personne et en son nom.

Ensemble nous marchons

pour mettre fin à la maladie de Crohn et à la colite.

3. COMMENT PARTICIPER

Aucun achat nécessaire pour participer à la promotion. Inscrivez-vous en tant que participant à la Marche Gutsy (« l'Événement ») et recueillez au moins 50 \$ en ligne entre le 23 juin 2022 à minuit une (heure du Pacifique) et le 11 juillet 2022 à 23 h 59 (heure du Pacifique) pour être admissible au tirage de l'un des trois prix. Chaque tranche de 50 \$ supplémentaire recueillie en ligne donne droit à un bulletin supplémentaire.

4. LES PRIX

a) Les prix comprennent : (1) iPad Air*, (1) console Nintendo Switch* et (1) 250 \$ en cartes-cadeaux.

b) Les prix décernés doivent être acceptés tels quels. Le commanditaire n'accepte aucune responsabilité quant aux coûts associés au prix décerné qui ne sont pas expressément inclus dans ledit prix décerné.

c) Les prix décernés ne sont pas échangeables contre tout autre prix, transférables ou monnayables. La ou le gagnant doit répondre à une question d'habileté mathématique avant de se voir attribuer un prix.

d) Le produit physique sera envoyé à l'adresse du participant sélectionné en une fois.

*La valeur de l'iPad Air d'Apple est d'environ 1000 \$ et de la console Nintendo Switch est d'environ 500 \$

Ensemble nous marchons

pour mettre fin à la maladie de Crohn et à la colite.

5. CHANCES DE GAGNER

Les chances de gagner un prix dépendent du nombre d'inscriptions admissibles reçues au cours de la période promotionnelle visant ledit prix.

6. CALENDRIER

Le tirage aura lieu le 13 juillet 2022. Les gagnants seront avisés par courriel dans les trois (3) jours. Les gagnants doivent communiquer avec Crohn et Colite Canada d'ici le 20 juillet 2022 pour réclamer leur prix.

7. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- a) En participant à la promotion, tout gagnant subséquent d'un prix accepte d'autoriser l'utilisation gratuite de son nom et de son image à des fins de publicité et d'actualités au cours de la période régissant cette promotion et les promotions futures par les organisateurs de la Marche Gutsy et les commanditaires de cette dernière.
- b) Les organisateurs de la Marche Gutsy et le commanditaire n'acceptent aucune responsabilité quant aux dommages et responsabilités encourus, aux pertes et blessures subies, ou aux déceptions essuyées en participant à la promotion ou en acceptant le prix décerné.
- c) Les organisateurs de la Marche Gutsy et le commanditaire se réservent le droit en tout temps de modifier ou d'interrompre, de façon temporaire ou permanente, la présente promotion, avec ou sans préavis, pour des raisons indépendantes de leur volonté (y

Ensemble nous marchons

pour mettre fin à la maladie de Crohn et à la colite.

compris, sans limitation, en cas de fraude prévue, soupçonnée ou réelle).

d) Les décisions des organisateurs de la Marche Gutsy et du commanditaire concernant toutes les questions relatives à la promotion sont définitives et exécutoires, et aucune correspondance ne sera échangée.

e) Les organisateurs de la Marche Gutsy et le commanditaire n'assument aucune responsabilité quant aux inscriptions perdues, tardives, incomplètes ou mal acheminées, à toute erreur, omission, interruption ou tout défaut ou retard survenus dans les systèmes informatiques utilisés pour s'inscrire au programme promotionnel, à toute autre communication avec les participants à la promotion, et ne sont aucunement responsables des renseignements inexacts ou incorrects soumis sur le site Web de la Marche Gutsy. Les organisateurs de la Marche Gutsy et le commanditaire n'assument aucune responsabilité en cas de perte ou de dommage, si la promotion est modifiée ou annulée pour quelque raison que ce soit.

f) Les gagnants doivent remplir un formulaire de décharge relativement au prix décerné et répondre à une question d'habileté pour être admissibles à recevoir le prix.

8. CONFIDENTIALITÉ

En s'inscrivant au programme de la promotion, les participants acceptent que le commanditaire collecte, utilise et divulgue leurs renseignements personnels, s'il le juge nécessaire, afin de faciliter l'administration de la promotion, notamment lors de la communication avec les participants sélectionnés, de l'attribution et la remise des prix aux gagnants et de la promotion du programme

Ensemble nous marchons

pour mettre fin à la maladie de Crohn et à la colite.

promotionnel et des activités d'inscription connexes du commanditaire. En participant à la promotion, les participants acceptent d'être liés par les présentes règles régissant la promotion. Chaque participant accepte également que, s'il est déclaré gagnant, le commanditaire puisse utiliser son nom, sa ville de résidence et/ou sa photographie, sans rémunération, dans toute publicité future se rapportant à la promotion et aux activités d'inscription connexes du commanditaire.

9. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Toute la propriété intellectuelle, y compris, mais sans s'y limiter, les marques de commerce, les noms commerciaux, les logos, les concepts, le matériel promotionnel, les pages Web, les codes sources, les dessins, les illustrations, les slogans et représentations, sont la propriété du commanditaire et de ses sociétés affiliées respectives, le cas échéant. Tous les droits sont réservés. Il est strictement interdit de copier ou d'utiliser sans autorisation du matériel ou de la propriété intellectuelle protégés par le droit d'auteur sans le consentement écrit exprès de son propriétaire.